

DECRET N° 2003-375 DU 18 SEPTEMBRE 2003

Portant approbation des états financiers du
Centre National de Sécurité Routière (CNSR)
pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2001-349 du 06 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- Vu** le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le décret n° 87-443 du 29 décembre 1987 portant approbation des statuts du Centre National de Sécurité Routière ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 août 2003 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 septembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



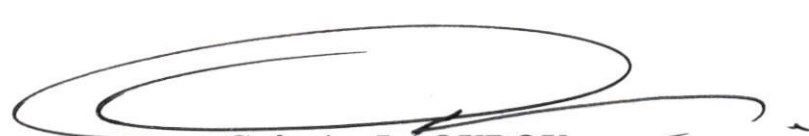
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



Ahamed AKOBI.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MTPT 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 JO 1.-